

# FONDATION

de l'Université d'Auvergne

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012







Première fondation universitaire créée en France, la Fondation de l'Université d'Auvergne conjugue depuis juin 2008 les forces des partenaires privés et publics fédérés autour du projet de développement de l'Université d'Auvergne, pour mettre en place des actions innovantes.





# RAPPORT D'ACTIVITÉ

FONDATION DE L'UNIVERSITÉ D'Auvergne

# 2012

## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| AVANT-PROPOS .....                                   | 3  |
| LE MOT DU PRÉSIDENT .....                            | 3  |
| CHIFFRES-CLÉS .....                                  | 5  |
| 1 - RAPPORT MORAL .....                              | 7  |
| 1.1 Gouvernance .....                                | 9  |
| 1.2 Actions financées : actions reconductibles ..... | 11 |
| 1.3 Actions financées : actions spécifiques .....    | 13 |
| 1.4 Dossier de presse .....                          | 20 |
| 2 - RAPPORT FINANCIER .....                          | 27 |
| 2.1 Compte financier .....                           | 29 |
| 2.2 Compte de résultat et bilan .....                | 33 |
| 2.3 Rapport du Commissaire aux Comptes .....         | 36 |
| PERSPECTIVES .....                                   | 39 |
| MÉCÈNES ET PARTENAIRES .....                         | 42 |



# AVANT-PROPOS

Première fondation universitaire créée en France, la Fondation de l'Université d'Auvergne (FUdA) conjugue, depuis juin 2008, les forces des partenaires privés et publics, fédérés autour du projet de développement de l'Université d'Auvergne, pour mettre en place des actions innovantes.

La Fondation de l'Université d'Auvergne a pour but de collecter des ressources pour financer des actions dans les domaines prioritaires suivants :

- le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- l'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants (accompagnement des étudiants de leur entrée à l'université jusqu'à l'accession à la réussite professionnelle) ;
- le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- l'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationales de l'Université d'Auvergne ;
- le développement d'un sentiment d'appartenance ;
- le développement d'un "effet club", une proximité entre monde universitaire et économique.

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### VERS LA MATURITÉ...

La Fondation de l'Université d'Auvergne, la première en France faut-il le rappeler grâce à l'initiative de Philippe Dulbecco, a désormais plus de 4 ans et il est possible de tirer un premier bilan.

Elle a permis de lever près de 2,5 M € grâce à l'engagement des principaux acteurs économiques publics et privés de la Région en allant au-delà du seul bassin Clermontois. Ces fondateurs et financeurs participent toujours activement aux travaux du Conseil de Gestion et contribuent à faire de la Fondation un outil vivant et productif. De nouveaux engagements, parfois pluriannuels, montrent que nous sommes dans une démarche dynamique et pérenne permettant d'agir sur le moyen et long terme.

Les actions de base (bourses, aides spécifiques, prix...) ont trouvé leur rythme de croisière et contribuent à cimenter la communauté universitaire en reconnaissant et récompensant l'excellence.

La politique de financement de chaires spécifiques se poursuit activement. Nous privilégions à cet égard les formations d'avenir qui peuvent faire de notre université et de l'Auvergne des leaders dans des domaines porteurs d'avenir comme celui de l'économie numérique.

D'autres actions plus spécifiques, comme l'aide au développement contribuent à asseoir les traditions de l'UdA et sa dimension internationale.

Il reste à développer l'activité de collecte des fonds auprès des particuliers en privilégiant naturellement le vivier des anciens étudiants.

Enfin, une réforme de la gestion de la Fondation avec la mise en place de moyens humains dédiés (un secrétaire général et une chargée de mission) doit permettre d'obtenir des fonds ainsi qu'un fonctionnement optimal de la structure.

La phase pionnière portée avec conviction par mon prédécesseur Henri Chibret est désormais terminée et la Fondation a trouvé sa place dans le dispositif universitaire clermontois. Des évolutions, notamment en ce qui concerne le périmètre d'une Fondation de site sont probables dans les années qui viennent car rien ne peut demeurer figé, mais sa construction se fera sur des bases solides et c'est bien là l'essentiel.

Jacques FOURNET  
Président



# LES CHIFFRES-CLÉS

## DONATEURS

**147**

DONATEURS PARTICULIERS  
(DONT ANCIENS ÉTUDIANTS,  
FAMILLES D'ÉTUDIANTS)

**43**

SOCIÉTÉS (GRANDS  
GROUPES, PME/PMI)

**9**

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET INSTITUTIONS PUBLIQUES

**1** Les dons collectés alimentent...

**2** ... le capital de la FUDa

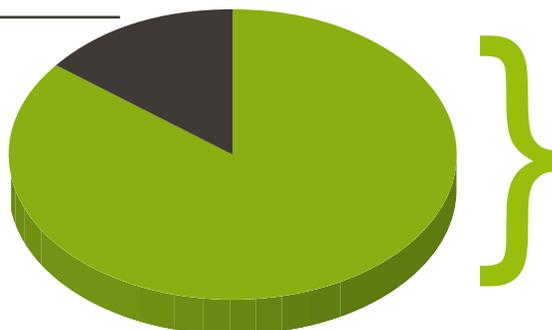
**3** Le placement du capital produit des intérêts annuels...

**4** ... permettant le financement des actions

## DOTATION

**355 967 €**  
Dotation consommable

**2 082 169 €**  
Apport sans droit de reprise

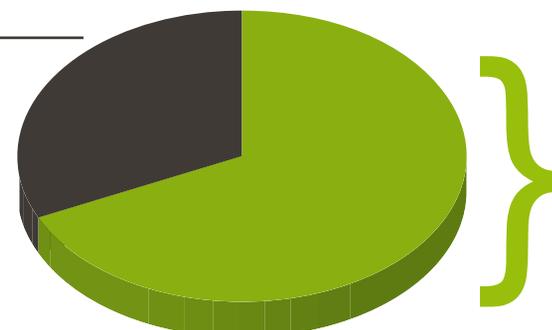


**Total dotation au 31/12/2012**  
**2 438 136 €**

## COLLECTE

**155 000 €**  
en don en capital

**329 955 €**  
en dons en fonctionnement  
(actions spécifiques, chaires,  
dons consommés pour les actions  
reconductibles)



**Total collecte 2012**  
**484 955 €**

## ACTIONS

- Encouragement de l'excellence de la recherche (prix de thèse, prix de la recherche, bourses de mobilité internationale à destination des enseignants)
- Accompagnement des étudiants vers la réussite (prix de major, bourses de mobilité internationale, prix d'excellence, soutien à des projets pédagogiques innovants)
- Initiation de projets partenariaux innovants
- Promotion d'une politique de chaires de formation et de recherche



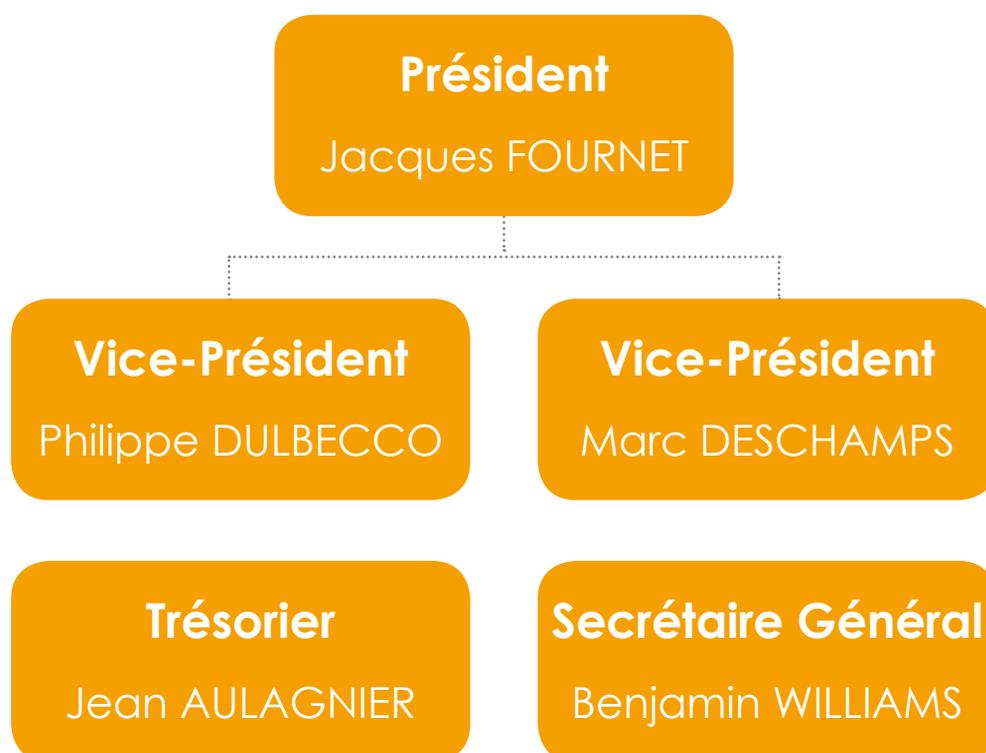
# RAPPORT MORAL



# 1.1. GOUVERNANCE

L'année 2012 a été marquée par un changement à la présidence de la Fondation de l'Université d'Auvergne : Jacques FOURNET (Directeur général délégué de Théa Holding) a succédé à Henri CHIBRET (Président du Directoire de Théa Holding) qui présidait la FUdA depuis sa création en 2008.

Un nouveau Bureau a également été mis en place le 05 juillet 2012.



Les statuts de la FUdA stipulent que le renouvellement des sièges du Conseil de Gestion a lieu tous les 4 ans.

Il a été décidé de ne pas modifier la composition existante, si ce n'est le retrait d'une société qui s'est désengagée financièrement, contrairement à ses promesses de don initiales.

La composition du conseil de gestion est aujourd'hui la suivante :

| Membres titulaires                        |  | Membres suppléants  |                                    |
|---|--|---------------------|------------------------------------|
| <b>COLLÈGE "ETABLISSEMENT"</b>            |  |                     |                                    |
| Philippe DULBECCO                         | UdA                                      | ...                 |                                    |
| Benjamin WILLIAMS                         | UdA                                      | Alain ESCHALIER     | UdA                                |
| Françoise DUPONT-MARILLIA                 | UdA                                      | Valérie LIVRELLI    | UdA                                |
| <b>COLLÈGE "DONATEURS"</b>                |  |                     |                                    |
| Jean-Yves RESCHE                          | Société d'avocats FIDAL                  | Min WAN             | Tellhow                            |
| Bernard SALINS                            | Cyclopharma                              | Hervé DUBOSCQ       | CGPME                              |
| Dominique MARTINIE                        | Banque Populaire du Massif Central       | Claude MALHURET     | Ville de Vichy                     |
| René SOUCHON                              | Conseil Régional d'Auvergne              | Vincent DESCOEUR    | Conseil Général du Cantal          |
| <b>COLLÈGE "FONDATEURS"</b>               |  |                     |                                    |
| Jacques FOURNET                           | Laboratoires Théa                        | Philippe SABY       | Caisse d'Epargne Auvergne Limousin |
| Marc DESCHAMPS                            | Crédit Agricole Centre France            | Jean-Yves GOUTTEBEL | Conseil Général du Puy-de-Dôme     |
| Martine TISSIER                           | Sanofi Aventis                           | Laurent CARREDA     | Almerys                            |
| Daniel POUZADOUX                          | Groupe Centre France / Fondation Varenne | Daniel CHERON       | Limagrain                          |
| Gérard DUHESME                            | Manufacture des pneumatiques Michelin    | Gérard ROCHE        | Conseil général de la Haute-Loire  |
| Jean-Albert PITTALUGA                     | MSD Chibret                              | Jean-Michel GUERRE  | Vichy Val d'Allier                 |
| <b>COLLÈGE "PERSONNALITÉS QUALIFIÉES"</b> |  |                     |                                    |
| Jacques BARTHELEMY                        | Jacques Barthélémy et associés           |                     |                                    |
| Jean AULAGNIER                            | AUREP                                    |                     |                                    |
| Christian PRADEYROL                       | Pradeyrol Recherche et Développement     |                     |                                    |
| <b>MEMBRE DE DROIT</b>                    |  |                     |                                    |
| Marie-Danièle CAMPION                     | Rectrice                                 |                     |                                    |
| <b>MEMBRES INVITÉS DE DROIT</b>           |  |                     |                                    |
| Françoise MOULIN                          | Agent comptable de l'UdA                 |                     |                                    |
| Bernard PERRIN                            | Commissaire aux Comptes                  |                     |                                    |

## 1.2. ACTIONS FINANCÉES : LES ACTIONS RECONDUCTIBLES

Les actions reconductibles sont les actions "récurrentes" : le Conseil de Gestion les renouvelle et/ou les fait évoluer chaque année. Ces actions sont financées pour partie par les intérêts issus du placement de dons en capital.

Ces actions reconductibles concernent deux grands secteurs d'intervention.

### L'accompagnement des étudiants vers la réussite professionnelle

- **Bourses de mobilité** à destination des étudiants partant faire un stage ou un cursus à l'étranger. Ces bourses sont données sur critères d'excellence et relativement aux revenus des parents ;
- **Bourses d'excellence** : chaque année sont distribuées des bourses aux majors de promotion des 1<sup>ères</sup> années de licence mais aussi aux majors de promotion de master 2<sup>ème</sup> année de chaque faculté/ école de l'Université d'Auvergne ;
- **Soutien financier aux "projets pédagogiques innovants"** en matière pédagogique : soutien aux étudiants, amélioration de l'apprentissage, accompagnement vers le monde professionnel, amélioration de la diffusion du savoir.

### L'encouragement de l'excellence de la recherche

- **Bourses de mobilité internationale à destination des enseignants-chercheurs**, doctorants et post-doc-torants. Les critères sont les suivants :
  - intérêt scientifique
  - bénéfique du projet pour l'unité de recherche de l'Université d'Auvergne
  - éventuelle existence ou perspective de publications communes entre le laboratoire d'accueil et l'Université d'Auvergne ;
- **Prix de thèse** visant à récompenser la meilleure thèse soutenue l'année précédente ;
- **Prix de la recherche** récompensant la meilleure production scientifique réalisée par une équipe de l'Université d'Auvergne. Il peut s'agir d'une publication, d'un brevet ou de toute autre production scientifique de haut niveau ;
- **Cotutelle de thèse.**

## Récapitulatif chiffré des actions reconductibles, année 2012

|       |                             | EFFECTIF                  |            |                  |               |
|-------|-----------------------------|---------------------------|------------|------------------|---------------|
|       |                             | Dénomination action       | Qté        | Montant unitaire | Montant total |
| 1     | Remise de prix              | Majors 1ère année Licence | 5          | 500 €            | 2 500 €       |
|       |                             | Majors Master 2ème année  | 7          | 1 000 €          | 7 000 €       |
|       |                             | Prix de la recherche      | 2          | 3 000 €          | 6 000 €       |
|       |                             | Prix de thèse             | 2          | 1 500 €          | 3 000 €       |
| 2     | Mobilité                    | Etudiants Masters         | 152.5 mois |                  | 61 000 €      |
|       |                             | Doctorants                | 9          |                  | 21 109 €      |
|       |                             | Post-Doctorants           | 2          |                  | 5 300 €       |
|       |                             | Enseignants-Chercheurs    | 4          |                  | 9 483 €       |
| 3     | Cotutelle de thèse          |                           |            |                  | -             |
| 4     | Appel offre blanc pédagogie |                           | 2          |                  | 26 500 €      |
| TOTAL |                             |                           |            |                  | 141 892 €     |

## Projets pédagogiques retenus par la Fondation en 2012



### «JEDI»

Journal des Etudiants en Développement International

Ce périodique, dédié à des problématiques d'économie du développement, est une revue numérique visant à promouvoir la recherche auprès des étudiants inscrits dans les cycles universitaires de Licence et de Master et à valoriser leurs travaux académiques. Les articles de la revue, écrits par des étudiants dans le cadre de leur cursus, sont basés sur une méthodologie scientifique rigoureuse (revue de littérature, applications économétriques, modélisation, simulation, application de théorie des jeux, monographie, analyse de science politique...).

### "iTunes U made in Uda"

Le projet proposé "iTunes U made in UDA" a pour objectif de constituer une base de données numériques (podcasts, vidéos) regroupant un ensemble d'enseignements qui seraient ainsi mis à disposition dans le cadre du e-learning.

"iTunes U made in UDA" permettrait de mettre à disposition sous forme de podcasts ou de vidéos l'ensemble des cours du M2 API à distance et les différents cours de droit américain ainsi que les colloques qui se tiennent à l'École de Droit. Les conférences des professeurs invités pourraient également être diffusées par ce canal.

Pour en savoir plus : <http://goo.gl/MiwGY>

## 1.3. ACTIONS FINANÇÉES : LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Les actions spécifiques sont des actions mises en place pour une durée déterminée, avec le soutien financier des partenaires socio-économiques de la FUdA. Ce sont des actions dont les fonds sont dédiés exclusivement au financement d'une opération.

Ces actions spécifiques consistent principalement en :

- le développement d'un programme de chaires ;
- la promotion et le développement des formations universitaires sur les campus du Puy et d'Aurillac ;
- le programme de développement solidaire ;
- le soutien de partenaires privés aux laboratoires de recherche de l'UdA.

### Récapitulatif des actions spécifiques dites "à fonds dédiés" de l'année 2012

#### Programme de développement solidaire

- Ministère de l'Intérieur
- Théa
- MSD Chibret
- UdA

#### Médecine

Accueil de 2 étudiants africains en faculté de médecine sur l'année universitaire 2012/2013, re-conductible en 2013/2014. Inscription en DU ou master à l'UdA, formation pratique chez Théa/MSD, en retour d'un engagement solidaire.

#### Campus Aurillac

- Conseil Général Haute-Loire
- Communauté aggro du Puy
- CCI du Puy

#### IUT

Modalités de partenariat pour le maintien d'enseignements et le développement du Campus du Puy en Velay (promotion formations, promotion et soutien recherche, etc.)

#### Chaire "Alter-gouvernance"

- Limagrain
- Crédit agricole Centre France
- Caisse d'Épargne Auvergne et Limousin

#### École d'Économie - Laboratoire CRCGM

S. Capelli, B. Valliorgues, X. Hollandts  
Chaire de recherche dédiée à l'étude des formes alternatives de gouvernance et de nouveaux modèles économiques. Ce projet est ouvert à d'autres partenaires.

#### Chaire Valeur et RSE (Responsabilité sociale des entreprises)

- Métropole Gestion
- Michelin
- Caisse d'Épargne Auvergne et Limousin
- MAIF

#### École d'Économie - Laboratoire CRCGM

B. Williams et S. Marsat  
Comprendre le lien entre valeur économique des entreprises et leur degré de responsabilité sociale.

### Chaire confiance numérique

- Almerys
- CEPAL
- Conseil Régional d'Auvergne

### Compensation carbone volontaire à l'UdA

FUdA

### Junior Idea

FUdA

### Programme DES Neurobiologie

LFB Biomédicaments

### Financement d'un stage dans le cadre d'une cotutelle de thèse

Théa

### Soirée de remise des diplômes en Pharmacie

MC2 Lab, Interfimo, OCP, MACSF, Théa, Alliadis, URPS, CMV Médiforce, AEPIC, Bloc Santé, Sanofi, Conseil Ordre Pharmaciens

### Acquisition d'un appareil de simulation de chirurgie ophtalmologie

- Théa
- Quantel
- FUdA

### Soutien de TERUMO au laboratoire ISIT

Terumo

### Laboratoire LIMOS (M Misson)

Cette chaire industrielle sur la confiance numérique consiste en l'étude de la possibilité de créer un écosystème allant au-delà des frontières (géographiques, technologiques, universitaires, de compétences, etc.) afin de faire progresser la recherche sur la notion de "Confiance".

### Ecole d'Économie - CERDI

Financement d'un stage étudiant pour l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre par les déplacements des conférenciers et intervenants extérieurs à l'École d'Économie, puis évaluation du coût de la mise en place d'une compensation carbone.

### FUdA / UdA

Cette junior entreprise s'est bien développée depuis la contribution financière de 1 500 € de la FUdA en 2009 puis a "stagné" en l'absence d'une gouvernance pérenne. Une dotation d'amorçage est nécessaire pour redynamiser cette association.

### Médecine - NEURODOL

Pr Clavelou

Aide logistique à la formation DES (Diplôme d'Études Spécialisées) portant sur la "Neuromusculaire-MNM Parkinson Noyaux gris centraux, démences et AVC".

### Pharmacie - Laboratoire Biophysique Neurosensorielle

Mme Ranchon-Cole

Financement du stage de Mme Ben Otman (cotutelle de thèse Tunis).

### Pharmacie

Soutien financier de plusieurs partenaires pour la remise de prix aux diplômés de pharmacie (cérémonie du 28 sept. 2012).

### FUdA / UdA

Achat d'un appareil de simulation concernant divers types de diagnostic et d'intervention sur l'œil (apprentissage des gestes chirurgicaux) à destination des étudiants clermontois et étrangers en formation à Clermont-Fd.

### Médecine - Laboratoire ISIT

Soutien financier au programme lié à l'exploitation des examens endovasculaires par tomographie optique cohérente grâce à des méthodes logicielles de quantification.

Les actions suivantes ont vu le jour en 2012 et sont présentées dans le détail.

## Chaire "Développement solidaire"

### Historique de l'action "Développement solidaire"

Le Conseil de Gestion sollicité pour examiner un projet destiné à favoriser la coopération en faveur de la formation des médecins africains a validé un dispositif d'allocation leur permettant de séjourner quelques mois à l'Université d'Auvergne en bénéficiant d'une formation académique au sein de la faculté de médecine et d'une formation pratique au sein des laboratoires partenaires de la FUDa (MSD Chibret, Laboratoires Théa). Les bénéficiaires s'engagent de leur côté à consacrer une partie de leur temps à une ou des actions humanitaires dans leur pays d'origine.

Le projet s'est affiné en concertation avec les parties prenantes et sous l'appellation "Développement solidaire", attirant l'attention du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer des Collectivités Territoriales et de l'Immigration qui a proposé une contribution financière à cette action.

La convention cadre de partenariat rassemble l'ensemble des partenaires suivants : le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration représenté par le Préfet de la région Auvergne ; l'Université d'Auvergne et la Faculté de Médecine ; la Fondation de l'Université d'Auvergne ; le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand ; les laboratoires Théa ; les laboratoires Merck Sharp & Dohme-Chibret ; MSD France.

### Présentation de l'action "Développement solidaire"

Le programme, prévu sur 3 années à compter de la date de signature de la convention-cadre de partenariat, vise à accueillir pour une durée maximale de 18 mois, un minimum de 4 allocataires originaires d'un des pays suivants : Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Congo-Brazzaville, Mali, Sénégal (la liste est susceptible de s'étendre à d'autres pays d'Afrique sub-saharienne francophone). Le programme se décline en trois volets :

- une formation académique délivrée par l'Université d'Auvergne à Clermont-Ferrand, et donnant lieu à la délivrance d'un Diplôme d'Université de spécialisation ou d'un Diplôme Inter-Universitaire dont l'UdA est partie prenante ;
- une formation pratique d'une durée maximum de six mois organisée respectivement pour la moitié des allocataires par Théa et pour l'autre moitié par les Laboratoires Merck Sharp & Dohme-Chibret dans le Puy-de-Dôme ;
- un engagement solidaire : dès son retour dans son pays d'origine, chaque allocataire consacre une partie de son temps une année durant à une action solidaire proposée soit par Théa, soit par le groupe MSD, soit par le Ministère. Il est désormais prévu que ces actions solidaires s'orientent vers la diffusion des connaissances acquises en France à leur retour.

Ces allocataires doivent être titulaires, depuis moins d'un an, d'un diplôme de docteur en médecine, acquis dans leur pays d'origine, leur permettant d'exercer la profession médicale dans ledit pays. Ils seront de plus engagés dans l'une des spécialisations suivantes : immunologie, maladies infectieuses, médecine générale, nutrition, ophtalmologie.

### Sélection des candidats

Concernant la première sélection, les premiers candidats ont été sélectionnés par un jury composé du Président de l'Université d'Auvergne, du Doyen de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, du Président de la Fondation de l'Université d'Auvergne, du Président de MSD France, et du Président des laboratoires Théa ou de leurs représentants respectifs. Les représentations diplomatiques n'ont pas été consultées comme cela avait été stipulé à l'article 3 de la convention cadre de partenariat ci-dessus citée.

Un appel d'offre a été lancé fin 2011. À la suite de la réception de nombreux CV (environ une

trentaine), les candidatures ont été étudiées au printemps par le jury de sélection. Les dossiers de quatre candidats ont été retenus. Il s'agissait de :

- M. Pierre Djigumde, Bukina Faso (formation : oncophthalmologie)
- M. Mathieu Dossou, Bénin (formation : gynécologie obstétrique)
- Mme Amie Ndong Diop, Sénégal (formation : Infectiologie communautaire, pathologie tropicale et exotique, médecine humanitaire et médecine des voyages)
- M. Aboubacry Sow, Sénégal (formation : oncophthalmologie)

### Démarches administratives

Après avoir engagé l'ensemble des démarches administratives courant juin 2012 (rédaction d'une convention de coopération scientifique, réservation de logements individuels au CROUS, réser-

vation des billets d'avion, pré-inscription dans les formations DU ou DIU – Diplôme Universitaire ou Diplôme Inter-Universitaire - pour chaque allocataire), la FUDa, en relation avec ses partenaires privés parties au programme, a adressé un courriel officiel aux 4 allocataires suscités leur signifiant qu'ils étaient retenus. Les données administratives consolidées leur ont été communiquées afin qu'ils effectuent les démarches utiles à la délivrance de leur visa scientifique.

En septembre 2011, seuls deux candidats ont réussi à obtenir leurs visas respectifs : il s'agit des docteurs Djigumde et Dossou.

Au 1er octobre, une délégation composée de représentants de la FUDa, de l'Université d'Auvergne, de MSD Chibret et des laboratoires Théa a accueilli à Clermont-Ferrand les deux allocataires : MM. Djigumde et Dossou. Pierre Djigumde a intégré le service d'ophtalmologie dirigé par le Pr. Bacin et M. Mathieu Dossou a intégré le service de gynécologie dirigé par le Pr. Lemery.



## Chaire "Alter-Gouvernance"

### La conférence inaugurale

La chaire "Alter-Gouvernance", dont les partenaires privés sont Michelin, Limagrain et la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, a été inaugurée le 1er mars 2012. L'invité de cette soirée, le Professeur Pierre-Yves Gomez, a donné un éclairage sur les questions de gouvernance dans un contexte de dilution des identités actionnariales. Cette conférence a réuni plus de 150 personnes avec un public composé d'étudiants, d'académiques et de professionnels.



### Le site Internet et l'identité graphique

Le site Internet de la chaire Alter-Gouvernance est opérationnel depuis le mois de mars 2012. Il met en avant les partenaires, le projet de recherche et ses réalisations. Il est accessible à l'adresse suivante : [www.alter-gouvernance.org](http://www.alter-gouvernance.org).

Il a été donné une identité graphique claire à la chaire afin de lui donner la plus grande visibilité possible. Cela permet une accroche rapide et intuitive avec l'enjeu et la vocation de la chaire.

### La conférence CIG 2012

La Conférence Internationale de Gouvernance (CIG) est la conférence de référence en matière de gouvernance des entreprises. Elle réunit chaque année les meilleurs chercheurs francophones en gouvernance des entreprises. Lors de cette conférence, trois ateliers de recherche ont été animés ainsi qu'une table ronde. Cette manifestation a également été l'occasion de remettre le prix de l'Alter-Gouvernance à la meilleure publication du congrès. Pour plus de détails sur cet événement :

<http://alter-gouvernance.org/publications/conferences/>

### Participation à des conférences

Les enseignants porteurs de la Chaire "Alter-Gouvernance" ont participé à plusieurs conférences françaises et internationales en management et gouvernance : AIMS, EGOS, IAFEP. Ces conférences ont été l'occasion de présenter et améliorer leurs travaux de recherche.

### Les publications dans des revues académiques

Un article sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise a été publié en décembre 2012 dans la Revue de l'Organisation Responsable. Cette revue, classée par le CNRS et l'AERES, est une des meilleures revues en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises et Développement Durable.

### Publications dans la presse

Courant 2012, plusieurs tribunes ont été publiées par les porteurs de la chaire dans la presse généraliste (Le Monde.fr, Studyrama, Espace Prépa, Liaisons Sociales, L'Usine Nouvelle, Entreprise et Carrières, Supplément économique du Monde). Ces tribunes sont accessibles à l'adresse suivante : <http://alter-gouvernance.org/dans-la-presse/>

### Publication de l'étude sur la performance sociale des entreprises

La chaire Alter-Gouvernance a réalisé avec le groupe Adecco France et l'agence de notation sociale Riskmetrics une étude sur la performance sociale des entreprises. Cette étude, unique par l'ampleur des données et l'historique des évaluations, cherche à mettre en évidence s'il existe une relation causale et positive entre les performances sociales des entreprises et la performance économique. La présentation a eu lieu le 6 décembre 2012 à Paris devant les responsables RSE des plus grandes entreprises françaises.

L'étude est accessible depuis le lien suivant : <http://alter-gouvernance.org/etude-sur-la-rse-et-la-performance-economique-des-entreprises/>

## Chaire "Valeur et RSE"

La chaire "Valeur & RSE" lancée en octobre 2012 à l'occasion de la troisième semaine de l'ISR est une chaire de recherche de la Fondation de l'Université d'Auvergne rattachée au Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management. Elle a vu le jour grâce au soutien de ces trois partenaires fondateurs : la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin, Metropole Gestion et Michelin, qui portent une attention particulière aux questions liées à la RSE et à leur valeur économique.

La chaire adopte un positionnement distinctif à deux niveaux. Cette originalité repose d'une part, sur la volonté d'analyser le lien entre la performance économique et la performance sociale, c'est-à-dire d'articuler la notion de valeur et de RSE pour étudier les mécanismes de formation des actifs intangibles liés à la RSE. D'autre part, en favorisant une approche à la fois financière et gestionnaire, elle épouse les problématiques des entreprises à l'égard de leurs performances et cherche à favoriser les avancées théoriques et empiriques sur ces questions.

Les travaux des chercheurs présents dans cette chaire ont pour ambition de comprendre les liens existants entre la valeur économique et boursière des entreprises en relation avec à leur degré de

responsabilité sociale. Les axes de réflexions principaux concernent :

- L'étude approfondie des liens entre la valeur économique et sociale ;
- L'évaluation de la performance sociale des entreprises comme marqueur de performance financière ;
- L'analyse des mécanismes de formation des actifs intangibles liés à la RSE.

Résolument tournée vers une perspective de partage de la connaissance, la chaire dans ces activités propose de développer ces réflexions en favorisant un véritable lieu d'échange, une instance entre le secteur universitaire et les entreprises. Plus généralement, elle se veut être un pôle d'expertise sur ces questions liées à notre société moderne et vise à faire évoluer la recherche académique par le biais de réflexion et de productions scientifiques. Elle cherche aussi à renforcer les enseignements dispensés dans certaines formations liées à cette problématique.

La création et le pilotage de la chaire Valeur & RSE sont assurés par deux enseignants-chercheurs de l'Université d'Auvergne : Sylvain MARSAT et Benjamin WILLIAMS.

## CAMPUS Aurillac et CAMPUS Le Puy

Les fonds mobilisés par la FUDa à destination des Campus Universitaires d'Aurillac et du Puy-en-Velay ont vocation :

- à apporter un soutien aux déplacements des intervenants qui assurent des cours dans les différentes formations dispensées sur les sites d'Aurillac et du Puy ;
- à aider à la mobilité des étudiants qui partent en stage à l'étranger en leur octroyant des bourses ;
- à participer au financement d'une infirmière mise à disposition par l'hôpital local ;
- à assurer diverses actions de communication au travers de l'élaboration de supports médias et l'organisation de manifestations ;

- à soutenir la recherche par le financement de bourses de Master et les actions ou colloques à l'international.

Ces missions récurrentes sont à la base du soutien de la FUDa avec une action majoritaire aux déplacements pédagogiques (presque 50% des fonds) de manière à marquer fortement l'ancrage et la qualité des enseignements dispensés dans les campus de l'UdA.

Chaque année, outre ces missions récurrentes, quelques actions spécifiques sont mises en œuvre. Sur 2012 nous pouvons retenir :

## Pour le campus d'Aurillac

- Organisation de diverses manifestations (portes ouvertes et cordées de la réussite) et d'une soirée de gala pour les 20 ans du Département GEA ;
- Financement de deux bourses de Master en soutien à la recherche : M. Altmi (pollution des sols - ADEME), Mme G. Gagne (caractérisation de souches – INRA) ;
- Soutien au fonctionnement du département en biologie par l'achat de consommables pour la pédagogie et la recherche. En effet, ce type de département est sous le coup d'une inflation considérable des consommables utilisés dans les TP, ainsi que de l'obsolescence des matériels d'analyse. Il convient donc de leur apporter un soutien spécifique au-delà de la DGF) ;
- Soutien au dossier du PIA : A2Ex (missions et expertises), qui développera sur le Campus d'Aurillac 40 logements dédiés aux alternants et un plateau technologique lié au télétravail et au e-learning pour septembre 2015.

## Pour le Campus du Puy-en-Velay

- Financement d'un Master C-Biosens "Medical Technology", spécialité "Biomedical Diagnostics" (DIAMED), Professeur Caudron ;
- Travaux exceptionnels de réaménagement du local d'infirmerie ;
- Visite du Ministre Wauquiez le 17 septembre 2012 ;
- Soutien au fonctionnement pédagogique en Chimie (achats de consommables) ;
- Financement d'un colloque en Chimie à Toulouse (8th International Symposium on High-Temperature Corrosion and protection of materials) équipe du Professeur Buscaill ;
- Soutien au dossier du PIA : A2ex (missions et expertises), qui développera sur le campus du Puy-en-Velay 39 logements dédiés aux alternants et un plateau technologique lié à la réalité virtuelle et augmentée.



## Liste des articles publiés en 2012, consultables en pages suivantes :

### Soirée de gala du 26 janvier 2013

26 janv. 2012, La Montagne

### Lancement de la chaire alter-gouvernance

07 mars 2012, La Montagne

### Conseil de gestion FUDa, élection du nouveau Président

17 juillet 2012, La Montagne (en ligne)

### Lancement du programme de chaires

20 juillet 2012, La Montagne

### Lancement de la chaire Valeur et RSE – 17 octobre 2012

18 octobre 2012, La Montagne

## Soirée de gala du 26 janvier 2013

26 janv. 2012, La Montagne

**ENSEIGNEMENT** ■ De nouvelles actions programmées cette année par la Fondation de l'Université d'Auvergne

# Une fondation qui garde l'esprit pionnier

Quatre ans après sa création, celle qui fut la première fondation universitaire de France propose de nouvelles actions, toujours en partenariat avec les entreprises.

Roland Seguy  
roland.seguy@centrefrance.com

Il fut un temps où la Fondation de l'Université d'Auvergne était unique en son genre. La seule, la première fondation universitaire, créée dans la foulée de la loi Pécresse sur l'autonomie des universités. C'était en 2008.

Un temps révolu aujourd'hui : une quarantaine de ces structures atypiques, utilisées par les établissements à la fois pour trouver de nouveaux financements et renforcer les liens avec les entreprises, ont vu le jour partout en France.

Mais la fondation clermontoise tient toujours à faire la course en tête, et a voulu en faire la démonstration, hier soir, en présentant son bilan et les nouvelles actions qu'elle lance cette année.

De nombreuses personnalités des mondes économiques et politiques, parties prenantes de la



CLERMONT-FERRAND. Soirée de gala, de bilan et de projections pour la Fondation de l'Université d'Auvergne, autour de son président Henri Chibret. PHOTOS FRANCIS CAMPAGNONI

fondation, étaient réunies autour de son président (par ailleurs président des laboratoires Théa), Henri Chibret, à une grande soirée de gala organisée sous le chapiteau de l'Electric

Palace, monté à Clermont pour le Festival du court métrage.

« 2011 a été une belle année pour la fondation, a souligné le président de l'Université d'Auvergne,

Philippe Dulbecco. Une année de montée en puissance marquée par l'arrivée de nouveaux donateurs, particuliers ou entreprises, et ce malgré le

contexte économique difficile ». Aujourd'hui, la fondation compte une quarantaine de partenaires. Des entreprises comme Michelin, Limagrain, le Crédit Agricole Centre-France, MSD, le groupe La

Montagne-Centre, France... Mais aussi des collectivités, à l'image du Conseil régional, du Conseil général du Puy-de-Dôme ou de la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier.

### Une chaire dédiée à l'alter-gouvernance

La soirée a été l'occasion de présenter les actions « historiques » qu'a permis de réaliser la fondation : des aides financières à la mobilité, pour les étudiants ou les enseignants ; des prix pour les meilleurs thèses, ou les majors de promotion en première année de licence et en master.

Mais également des nouveautés : des prix pour les meilleures publications scientifiques et le soutien de la junior entreprise de l'Université d'Auvergne, Junior Idea. Une chaire dédiée à « l'alter-gouvernance » des entreprises doit par ailleurs être inaugurée au mois de mars. ■

## Lancement de la chaire alter-gouvernance

07 mars 2012, La Montagne

**ÉCONOMIE ■ Lancement de la chaire de recherche sur l'alter-gouvernance**

### Trois entreprises passées au crible

Limagrain, le Crédit Agricole Centre France, la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin. Trois entreprises régionales qui ont un mode de gouvernance différent.

Elles se retrouvent associées à la chaire d'alter-gouvernance qui a été officiellement lancée jeudi dernier.

Rattachée au Centre de recherche clermontois en gestion et management (CRCGM), elle rassemble des enseignants-chercheurs de l'université d'Auvergne et du groupe ESC Clermont. « C'est une des premières expériences menées entre nos deux entités », s'est félicité Philippe Dulbecco, président de l'université d'Auvergne. C'est aussi la première chaire créée par la fondation de l'université. « C'est aussi une preuve concrète que la recherche ne relève pas du monopole parisien », a remarqué Sonia Capelli du CRCGM.

Les représentants des trois entreprises partenaires – qui financent également la chaire – ont tour à tour présenté leur mode de gestion : coopérative pour Limagrain, basé sur



**INAUGURATION.** Les participants au lancement de la chaire d'alter-gouvernance.  
PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI

la participation des sociétaires pour les deux établissements bancaires.

#### Trois ans de recherches

La chaire alter-gouvernance dirigée par Xavier Hollandts et Bertrand Valiorgue, docteurs en sciences de gestion et professeurs au sein du Groupe ESC Clermont, est une structure de recherche prévue sur trois ans.

La première année sera

consacrée au diagnostic. 2013 permettra de définir le « moteur » qui pousse un agriculteur à devenir un décideur de Limagrain ou un client à s'impliquer comme sociétaire d'une banque. La troisième année permettra l'édition d'un livre blanc sur l'alter-gouvernance.

Le lancement de cette chaire a donné lieu à une conférence inaugurale de Pierre-Yves Gomez. Économiste, docteur en ges-

tion, il est professeur de l'école de management de Lyon.

Il a notamment évoqué l'actualité récente qui montre que « le modèle actionnarial réduit l'objectif de la gouvernance à la seule satisfaction des actionnaires ». Un modèle qui a des limites de plus en plus visibles et qui se traduit par des dérives. D'où l'intérêt d'étudier autres schémas de fonctionnement. ■

## Conseil de gestion FUDa, élection du nouveau Président – 05 juillet 2013

17 juillet 2012, La Montagne (en ligne)

Fil infos

Auvergne - Puy-de-Dôme - Clermont-Ferrand 17/07/12 - 15h01

### JACQUES FOURNET, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ D'Auvergne

Le conseil de gestion de la FUDa (Fondation de l'Université d'Auvergne) a élu un nouveau président, Jacques Fournet. **Jacques Fournet, Directeur Général Stratégie et Affaires publiques des laboratoires Théa, est également vice-président du LEEM (Les entreprises du médicament), président du comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme, président de la communauté de communes Haute-Combraille, et élu en qualité de membre extérieur au conseil d'administration de l'Uda.**

Jacques Fournet évoque un tournant pour la FUDa, et souligne le travail conséquent accompli par son prédécesseur Henri Chibret depuis la création de la Fondation en 2008. Depuis peu la Fondation de l'Université d'Auvergne s'est engagée dans une politique de développement de chaires, permettant d'associer les partenaires de la fondation à des programmes de recherche.

## Lancement du programme de chaires

20 juillet 2012, La Montagne

### ENSEIGNEMENT

## L'université d'Auvergne crée trois nouvelles chaires

À peine élu président de la Fondation de l'université d'Auvergne et déjà de nombreux projets d'envergure pour Jacques Fournet. Le directeur des laboratoires Théa et président du comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme succède à Henri Chibret.

En collectant déjà 2,5 millions d'euros de fonds auprès des entreprises, des collectivités et des particuliers, Jacques Fournet pourra financer plusieurs « actions et projets innovants » qu'il a égrenés, jeudi, à la présidence de l'université d'Auvergne, aux côtés de Philippe Dubelco, président de l'université d'Auvergne, et de Benjamin Williams, secrétaire général de la Fondation.

La Fondation va acheter un appareil de chirurgie ophtalmologique destinée à la formation pour 180.000 €. Et ce, avec le concours des laboratoires Théa et de la société Quantel.

Quatre ans après sa création, la Fondation se lance également dans une politique de développement de chaires. Trois chaires seront prochainement



JACQUES FOURNET. De nombreux projets pour le président de la Fondation. PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

créées, dont la chaire « Altergouvernance » qui sera consacrée à l'étude de nouveaux modèles économiques avec la collaboration du Crédit Agricole, de Limagrain et de la Caisse d'Épargne.

La chaire « Confiance numérique » implique le recrutement d'une sommité de niveau européen (250.000 € de salaire annuel) et la chaire « Valeur et responsabilité sociale » sera soutenue financièrement par la société Metropole Gestion et Michelin. « Trois chaires en moins d'un an, c'est exceptionnel », s'est félicité Philippe Dubelco. ■

## Lancement de la chaire Valeur et RSE – 17 octobre 2012

18 octobre 2012, La Montagne

### ÉTUDES ■ Une nouvelle chaire de recherche à l'université d'Auvergne

## La responsabilité sociale des entreprises

Une nouvelle chaire de recherche, créée à l'université d'Auvergne, va étudier les liens entre la finance et la responsabilité sociale des entreprises. Présentation.

Après l'altergouvernance, les liens entre finance et responsabilité sociale des entreprises. Les thèmes des deux premières chaires créées sous l'égide de l'université d'Auvergne sont peu suspects de néolibéralisme. Ces chaires sont pourtant financées par le gratin du monde de l'industrie et de la banque : Michelin, Limagrain, la Caisse d'Épargne...

### Fertilisations croisées

De ce fait, rappelle le président de l'université d'Auvergne, Philippe Dubelco, le lancement de la Fondation de l'université, qui les chapeaute et ambitionne de « conjuguer les forces des entreprises, de l'université et des collectivités locales », avait suscité des accusations de vente du service public au secteur privé : « On allait mettre en place une licence "pro" sur les OGM, créer un master 2 Michelin... Deux ans après la création de la première chaire, conclut-il, l'expé-



LANCLEMENT. Universitaires et partenaires économiques ont présenté la nouvelle chaire clermontoise. PHOTO PASCAL CHAREYRON

rience démontre que ces partenariats suscitent des fertilisations croisées ».

Sonia Capelli, directrice du centre de recherche clermontois en gestion et management (CRCGM), abonde : « Chaque partenaire trouve son compte dans ces stratégies de coopération ». De plus, souligne-t-elle, « les chercheurs restent libres du choix de leurs travaux : on peut conserver son éthique tout en nouant des partenariats avec des entreprises ». Ça tombe bien,

car la deuxième chaire qui vient d'être créée, la responsabilité sociale des entreprises, traite, précisément, d'éthique sociale. Très à la mode, ce thème suscite néanmoins beaucoup d'interrogations. Et de suspensions. Depuis la loi NRE du 15 mai 2001, les entreprises cotées en bourse sont tenues de produire un rapport d'information sur les conséquences environnementales et sociales de leurs activités. Mais la loi n'est assortie d'aucun dispositif

de contrôle, et ne prévoit pas de sanctions en cas de fausses déclarations. Avec le Grenelle 2 et ses problématiques d'environnement durable, les PME risquent à leur tour de devoir se plier à cette obligation. Sans en avoir nécessairement les moyens.

« Porter sur l'entreprise un regard autre que financier »

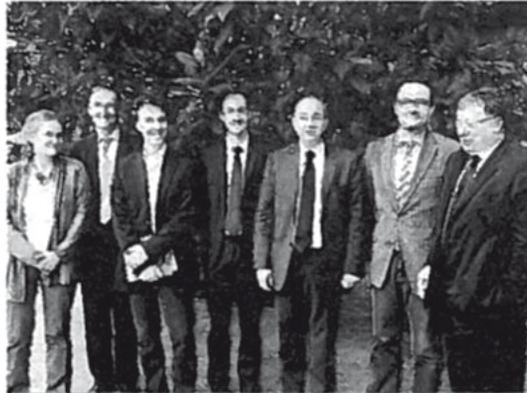
Des travaux universitaires ne peuvent donc qu'intéresser les entreprises. Petites comme grosses. Surtout si elles ont l'intelligence de laisser travailler librement les chercheurs. « Nous sommes prêts à tout entendre, même le plus désagréable, assure-t-on ainsi chez Michelin. L'intérêt pour nous est de voir porter sur l'entreprise un regard autre que seulement financier ». Indépendance que les partenaires financiers de l'université d'Auvergne jugent de respecter. Question d'éthique, toujours. ■

Yves Le Fou

19 novembre 2012, INFO

## ■ Une chaire sur le développement durable

Michelin, Métropole Gestion et la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin sont les trois entreprises partenaires de la nouvelle chaire de recherche « Valeur et Responsabilité Sociétale des Entreprises », mise en place dernièrement par le Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management, avec le soutien de l'Université d'Auvergne et sa Fondation. Les questions tourneront essentiellement autour de la contribution des



Entreprises et chercheurs travailleront ensemble pendant quatre ans. (© V. Uta).

entreprises aux enjeux du développement durable : « il s'agit de savoir si on peut avoir et créer de la valeur en même temps », pour reprendre le terme de Sonia Capelli, directrice du CRCGM. Les chercheurs vont travailler pendant quatre ans avec les entreprises, sans renier leur éthique ni leur « mission de service public », selon Philippe Dulbecco, président de l'Université d'Auvergne.

**E.T.**







# RAPPORT FINANCIER 2012



## 2.1 COMPTE FINANCIER

### Préambule

#### Faits marquants de l'exercice :

- Au cours de l'exercice 2012, un changement de nomenclature budgétaire et comptable important est intervenu dans les établissements publics relevant de la nomenclature M93.

Cette réforme a eu notamment pour objectif de créer des comptes particuliers pour les opérations et les procédures spécifiques aux fondations universitaires afin d'assurer une meilleure lisibilité de leur comptabilité propre.

Les soldes des comptes 2011 ont donc été transférés sur les nouveaux comptes 2012.

Pour exemple, le compte sur lequel étaient comptabilisés les apports en dotation des membres fondateurs (compte 102) était un compte également utilisé pour les dotations reçues par l'Etablissement principal.

Désormais, les apports en dotation dont a bénéficié la fondation sont comptabilisés au compte 103, exclusivement réservé à la Fondation.

De nouveaux comptes ont également été créés pour suivre l'utilisation des dons. Désormais, sont distingués en comptabilité les dons et les dons affectés à une action spécifique.

Une nouvelle procédure permet de plus, de mettre en réserve en fin d'exercice, pour ensuite les reporter sur l'exercice suivant, les sommes versées affectées à une action et non utilisées au cours de l'exercice.

- En 2012, en application de la décision du conseil de gestion du 5 décembre 2012, un prélèvement sur la dotation consommable a été effectué pour un montant de 87 233 € afin d'équilibrer le compte de résultat. Le résultat de l'exercice 2012 est donc nul.

### Le compte de résultat

Pour une meilleure analyse de l'activité de la Fondation et du compte de résultat, **le montant des produits est corrigé ci-dessous de la reprise de la dotation consommable qui a permis d'équilibrer le compte.**

Le montant des produits est ainsi ramené à 402 102 €, celui des dépenses reste de 489 336 €.

#### • Les Produits

Ils augmentent de 28 % par rapport à 2011 (la base 2011 ayant été elle-même corrigée de la reprise de dotation effectuée en 2011)

Ils sont essentiellement constitués :

- des dons, en augmentation de 141%
- des subventions encaissées pour les campus d'Aurillac et du Puy: 235 500 € (+7%)
- de produits financiers (+22%) :

- intérêts des OAT (46 500€)

- intérêts courus non échus des Comptes à Terme placés début 2012 auprès de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole (19 200 €).

(En 2013, après une année pleine de placements les intérêts perçus s'élèveront à 22 500 €)

## • Les Charges

Elles augmentent de 39 % par rapport à 2011.

Elles sont essentiellement constituées :

- De dépenses courantes de fonctionnement des campus d'Aurillac et du Puy en Velay et des frais de déplacement des enseignants sur ces campus.
- Du poste honoraires qui concerne les honoraires 2012 (constaté en charge à payer) de notre commissaire aux comptes.
- De divers prix ou bourses octroyés à des étudiants ou enseignants chercheurs pour un montant de 146 240 € parmi lesquels :

| Décisions 2012 actions reconductibles |                        | Nombre de Bénéficiaires | Montant Total  | Payé en 2013 |
|---------------------------------------|------------------------|-------------------------|----------------|--------------|
| REMISE DE PRIX                        | Majors 1ère année      | 5                       | 7 000          | 2500         |
|                                       | Majors M2              | 7                       |                |              |
|                                       | Prix de la recherche   | 2                       | 3 000          | 6000         |
|                                       | Prix de thèse          | 2                       |                |              |
| BOURSES A LA MOBILITE                 | Etudiants masters      | 66                      | 59 000         | 2000         |
|                                       | Doctorants             | 6                       | 21 109         |              |
|                                       | Post doctorants        | 2                       | 5 300          |              |
|                                       | Enseignants-Chercheurs | 4                       | 9 483          |              |
| APPEL OFFRE BLANC PEDAGOGIE           |                        | 2                       |                | 26 500       |
| <b>TOTAL</b>                          |                        | <b>96</b>               | <b>104 892</b> |              |

| Décisions 2012 actions spécifiques  | Nombre de Bénéficiaires | Montant Total |
|-------------------------------------|-------------------------|---------------|
| Action développement solidaire      |                         | 6 000         |
| Bourses de mobilité Campus Aurillac | 2                       | 8 700         |
| Bourses de mobilité Campus Le Puy   |                         | 26 648        |
|                                     |                         | <b>41 348</b> |

L'évolution plus rapide des charges par rapport aux produits a ainsi nécessité une reprise au compte de résultat d'une partie de la dotation consommable de la dotation à hauteur de 87 234 €.

## Le Bilan

### L'Actif

Il se compose essentiellement de :

- Valeurs mobilières de placement : 1 251 627 € placés en OAT.
- Comptes à terme, placés auprès de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole : 900 500 €
- Trésorerie : 345 941 €

### Le passif

Les capitaux propres  
Ils s'élèvent à 2 494 585 €.

En 2012, 155 000 € de dotations complémentaires ont été encaissées portant le montant des dotations encaissées depuis l'origine à 2 580 461 €.

Le solde de cette dotation après le virement de la part consommable de la dotation en 2011 est de 2 098 688 €.

La fraction consommable de la dotation qui s'élevait à 443 199 € fin 2011 a diminué de 87 233€, montant viré au compte de résultat en 2012. Le solde de la fraction consommable est de 355 967 € au 31/12/2012.

En 2012, apparaissent au compte 195 les Fonds dédiés sur dons affectés non utilisés en 2012 mis en réserve pour être utilisés en 2013. Leur montant est de 36 495 €.

Ce montant sera restitué au compte de résultat en 2013 et permettra de financer les actions fléchées par les dons dédiés.

Le résultat de l'année 2010 a été inscrit en report à nouveau (19 955 €).

Les dettes d'exploitation  
Elles s'élèvent à 67 787 € et concernent essentiellement des frais de déplacements qui seront payés en 2013.

## Approbaton du Compte financier

Il appartient maintenant aux membres du Conseil de gestion de délibérer sur l'approbaton du compte financier 2012 de la FUDA.

Le résultat de l'exercice étant nul, le Conseil n'a pas à se prononcer sur l'affectation du résultat de cet exercice.

L'agent comptable



F. MOULIN

## ANNEXE 1 : TABLEAU DE VARIATION DES DOTATIONS

| DOTATIONS                    | Solde au 01/01/2012 | Augmentation   | Diminution    | Solde au 31/12/2012 |
|------------------------------|---------------------|----------------|---------------|---------------------|
| Apport sans droit de reprise | 1 927 169           | 155 000        | 0             | 2 082 169           |
| Dotations consommables       | 443 200             |                | 87 233        | 355 967             |
| <b>Total</b>                 | <b>2 370 369</b>    | <b>155 000</b> | <b>87 233</b> | <b>2 438 136</b>    |

## ANNEXE 2 : SUIVI DES FONDS DEDIES

| ACTIONS  | EOTP     | DEPENSES  | RECETTES  | SOLDE A REPORTER C/195 au 31/12/2012 |
|--|----------|-----------|-----------|--------------------------------------|
| DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE                                  | 1251DESO | 18 388,33 | 32 000,00 | 13 611,67                            |
| CHAIRE ALTERGOUVERNANCE                                  | 1251F005 | 50 000,00 | 50 000,00 | 0,00                                 |
| COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE                          | 1251F006 | 1 322,69  | 1322,69   | 0                                    |
| JUNIOR IDEA  | 1251F008 | 5 000,00  | 5000      | 0                                    |
| PROGRAMME DE NEUROLOGIE                                  | 1251F012 | 0         | 15 000,00 | 15000                                |
| FINANCEMENT STAGE MME BEN OTMAN                          | 1251F013 | 2 616,30  | 5 100,00  | 2483,7                               |
| SOIREE REMISE DIPLÔME PHARMACIE                          | 1251F015 | 11 150,00 | 11 150,00 | 0                                    |
| SOUTIEN TERUMO AU LABORATOIRE ISIT                       | 1251F017 | 0         | 5 400,00  | 5400                                 |
| PEDA JEDI  | 1351PEDA | 0         | 0         |                                      |
| <b>TOTAL des engagements à réaliser sur fonds dédiés</b> |          |           |           | <b>36 495,37</b>                     |

## 2.2 COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN

### Le compte de résultat

| RESULTAT FONDATION DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE                               |                |                |   |                |                |
|---|----------------|----------------|---|----------------|----------------|
|   | EX. 2012       | EX. 2011       |   | EX. 2012       | EX. 2011       |
| <b>CHARGES</b>  |                |                | <b>PRODUITS</b>   |                |                |
| <u>CHARGES D'EXPLOITATION (AUTRES QUE FINANCIERES)</u>                      | <b>47 018</b>  | <b>16 802</b>  | <u>PRODUITS D'EXPLOITATION (AUTRES QUE FINANCIERES)</u>           | <b>423 088</b> | <b>297 732</b> |
| Achats de marchandises (et emballages) y compris frais accessoires externes | 47 018         | 16 802         | Cotisations   |                |                |
| Variation des stocks de marchandises  |                |                | Dons  | 95 355         | 39 640         |
| <u>CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCES DES TIERS</u>                 |                | 0              | Legs et donations   |                |                |
| Achat de matériel, équipements et travaux                                   |                |                | Subventions   | 235 500        | 219 500        |
| Achat d'approvisionnements non stockés                                      |                |                | Quote part de la dotation consommable virée au compte de résultat | 87 233         | 38 592         |
| <u>SERVICES EXTERIEURS</u>  | <b>193 016</b> | <b>179 740</b> | Ventes de dons en nature  |                | 0              |
| Achat de sous-traitance   |                |                | <u>AUTRES PRODUITS</u>  |                |                |
| Redevance de crédit-bail (à ventiler en mobilier et immobilier)             |                |                | Produits des activités annexes                                    |                |                |
| Locations   | 772            | 22 003         | Autres produits de gestion courante                               | 5 000          |                |
| Charges locatives et de copropriété   | 0              | 5 000          | <u>PRODUITS FINANCIERS</u>  | <b>66 247</b>  | <b>54 141</b>  |
| Travaux d'entretien et de réparation  | 1 800          | 5 248          | Produits de participation   |                |                |
| Primes d'assurance  |                |                | Produits des autres immobilisations financières                   |                |                |
| Etudes et recherches  |                |                | Revenus des autres créances                                       |                |                |
| Documentation   | 4 723          | 1 232          | Revenus des valeurs mobilières de placement                       | 66 247         | 54 141         |
| Personnels extérieurs à l'établissement                                     | 7 484          |                | Autres produits financiers  |                |                |
| Rémunération d'intermédiaires et honoraires                                 | 3 827          | 7 176          | Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement      |                |                |
| Publicité, information, publication   | 6 129          | 16 706         | <u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>                                     |                | 0              |
| Transports de biens et transports collectifs du personnel                   | 9 151          | 4 603          | Sur opérations de gestion   |                |                |
| Déplacements, missions et réceptions  | 124 502        | 106 136        | Sur opérations en capital   |                |                |
| Frais postaux et frais de télécommunications                                | 34 629         | 11 636         |   |                |                |
| Services bancaires  |                |                |   |                |                |
| Charges externes diverses   |                |                |   |                |                |
| <u>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</u>                                |                | 0              |   |                |                |
| <u>CHARGES DE PERSONNEL</u>   |                | 0              |   |                |                |
| <u>AUTRES CHARGES</u>   | <b>212 806</b> | <b>155 331</b> |   |                |                |
| <i>dont Bourses</i>   | 141 241        | 128 470        |   |                |                |
| <i>dont subventions</i>   | 5 000          |                |   |                |                |
| <u>CHARGES FINANCIERES</u>  |                | 0              |   |                |                |
| <u>CHARGES EXCEPTIONNELLES (sur opérations de gestion)</u>                  | <b>36 495</b>  | 0              |   |                |                |
| Engagements à réaliser sur dons manuels affectés                            | 36 495         |                |   |                |                |
| Solde créditeur : BENEFICE  | 0              | 0              | Solde débiteur : PERTE  | 0              | 0              |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>489 336</b> | <b>351 873</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>489 336</b> | <b>351 873</b> |

| BILAN - FONDATION DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE                 |                           |                  |   |                           |                  |
|--|---------------------------|------------------|---|---------------------------|------------------|
| ACTIF  |                           |                  | PASSIF  |                           |                  |
|  | EXERCICE 2012             | EXERCICE 2011    |   | EXERCICE 2012             | EXERCICE 2011    |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                                      |                           |                  | <b>FONDS PROPRES</b>  |                           |                  |
| Immo. Incorporelles  |                           |                  | Apports sans droit de reprise                               | 2 082 169                 | 1 927 169        |
| Immo. Corporelles  |                           |                  | Autres fonds propres-dotations<br>consomptibles             | 355 967                   | 443 199          |
| Immo. Financières  |                           |                  | Ecarts de réévaluation                                      |                           |                  |
|  |                           |                  | Réserves règlementées (dons affectés)                       | 36 495                    |                  |
|  |                           |                  | Report à nouveau  | 19 955                    | 19 955           |
|  |                           |                  | Résultat net exercice                                       |                           | 0                |
| <b>TOTAL 1</b>   | <b>0</b>                  | <b>0</b>         | <b>AUTRES FONDS A SSOCIATIFS</b>                            | <b>2 494 586</b>          | <b>2 390 323</b> |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                                       |                           |                  | Ecarts de réévaluation                                      |                           |                  |
| Stocks et en-cours   |                           |                  | Subventions d'investissement sur biens<br>non renouvelables |                           |                  |
| Créances d'exploitation                                      | 37 000                    | 175 000          | Provisions règlementées                                     |                           |                  |
|  |                           |                  | <b>TOTAL 1</b>  | <b>2 494 586</b>          | <b>2 390 323</b> |
| <b>-Compte de liaison Université</b>                         | 1 246 442                 | 930 014          | <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                   |                           |                  |
| Valeurs mobilières de placement                              | 1 251 627                 | 1 251 627        | <b>FONDS DEDIES</b>   |                           |                  |
| Disponibilités   |                           | 91 802           | Sur subventions de fonctionnement                           |                           |                  |
| Intérêts courus  | 27 305                    | 27 305           | Sur autres ressources                                       |                           |                  |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b><br>(charges const.d'avance) |                           |                  | <b>TOTAL 2</b>  |                           | <b>0</b>         |
| <b>TOTAL 2</b>   | <b>2 562 374</b>          | <b>2 475 748</b> | <b>DETTES</b>   |                           |                  |
|  |                           |                  | <b>-Compte de liaison Université</b>                        |                           |                  |
|  |                           |                  | - Dettes financières  |                           |                  |
|  |                           |                  | - Dettes d'exploitation                                     | 67 788                    | 85 425           |
|  |                           |                  | <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>                            |                           |                  |
| <b>TOTAL 3</b>   |                           |                  | <b>TOTAL 3</b>  | <b>67 788</b>             | <b>85425</b>     |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   | <b>2 562 374</b>          | <b>2 475 748</b> | <b>TOTAL PASSIF</b>   | <b>2 562 374</b>          | <b>2 475 748</b> |
| <u>ENGAGEMENTS RECUS</u>                                     | <u>ENGAGEMENTS DONNES</u> |                  | <u>ENGAGEMENTS RECUS</u>                                    | <u>ENGAGEMENTS DONNES</u> |                  |
| Legs nets à réaliser :                                       |                           |                  | Legs nets à réaliser :                                      |                           |                  |
| -acceptés par les organes<br>statutairement compétents       |                           |                  | -acceptés par les organes statutairement compétents         |                           |                  |
| -autorisés par l'organisme de Tutelle                        |                           |                  | -autorisés par l'organisme de Tutelle                       |                           |                  |
| Dons en nature restant à vendre                              |                           |                  | Dons affectés engagements à réaliser                        | <b>36 495</b>             |                  |

### Rapport de l'Agent comptable sur le compte financier 2012

M.F. Moulin fait part d'un changement de nomenclature générale pour les établissements publics, expliquant des transferts de soldes. Cette nouvelle procédure permet de suivre l'utilisation des dons manuels affectés aux actions spécifiques, permettant ainsi un bilan sur chaque action en fin d'année. Si le montant des dépenses est inférieur à celui des recettes, le solde est isolé puis remonté en réserve et enfin réaffecté sur l'année suivante (mécanisme de report de crédit).

En étudiant le compte de résultat, nous pouvons constater une progression des dépenses et remarquons un décalage qui s'accroît d'année en année sur l'évolution des charges et produits, expliquant ainsi que nous ayons une part plus importante de prélèvement sur la fraction concomptible.

Les conclusions présentées par M.F. Moulin sont les suivantes :

- Le fonds de roulement (2 495 K€) est conforté par de nouveaux apports des fondateurs (155 K€). Les derniers apports des membres fondateurs interviendront en 2013 et 2014 pour un montant de 75 K€.
- En 2013, la part consommable des apports perçus en 2011 et 2012 pourra, si le conseil le souhaite, être isolée sur le compte « fraction consommable » à hauteur de 75k€.
- Au 31/12/2012 le montant cumulé de la fraction consommable rapporté au compte de résultat est de 125 825 €.

- Le besoin en fonds de roulement est négatif.

- La trésorerie est toujours confortable (2 498 K€) est placée pour 1 251.6 K€ en OAT et pour 900K€ en CAT. Le montant de la trésorerie non placée est de 346 K€.

J. Fournet et Ph. Dulbecco font part des remarques suivantes :

- Les chiffres présentés correspondent au budget prévisionnel approuvé l'année précédente ;

- Relative faiblesse du capital : il faut travailler sur la levée de fonds ;

- La FUDa est dans le "top 5" des fondations universitaires au regard du capital mobilisé permettant de mettre en place les actions reconductibles ;

- Visite de l'IGAENR (Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche) de décembre 2012 : la FUDa a été très bien considérée et a noté une bonne santé financière.

**Les comptes financiers 2012 sont approuvés à l'unanimité.**

## 2.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012)

**Bernard PERRIN**

**Commissaire aux Comptes**

La Pardieu – Clermont-Ferrand

9 allée Evariste Galois  
63170 AUBIERE

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de Gestion et par le Conseil d'Administration de l'Université d'Auvergne, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation de l'Université d'Auvergne, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : le compte de liaison figurant à l'actif du bilan comprend des comptes à terme à hauteur de 905.500 €.

## **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : nous nous sommes assurés de la bonne traduction comptable de la perception des sommes reçues en fonds propres de dotations ou en dons, conformément à la décision des Présidents de l'Université et de la Fondation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à AUBIERE, le 10 avril 2013.

Le Commissaire aux Comptes



Bernard PERRIN



# PROJETS ET PERSPECTIVES



Après cinq années d'existence, la Fondation de l'Université d'Auvergne est soutenue par de nombreux partenaires socio-économiques nationaux voire internationaux, ainsi que des partenaires locaux et les collectivités territoriales auvergnates marquant l'ancrage fort de la FUdA dans son territoire.

Ces partenaires historiques ont été rejoints par de nouveaux entrants, révélant ainsi le dynamisme lié aux nouveaux projets de la FUdA dans les domaines de l'enseignement, la recherche et de l'international. Nous souhaitons aujourd'hui conforter cet "effet club" en nous adressant à d'autres partenaires socio-économiques en mettant en place dès 2013 des manifestations spécifiques pour ces partenaires (gala, petits déjeuners, conférences, etc.).

Les domaines d'actions historiques de la FUdA que sont, la mobilité internationale et la reconnaissance de l'excellence des étudiants et des enseignants (prix de major, prix de la recherche, prix de la publication, etc.), sont aujourd'hui connus de tous.

En 2012, la FUdA a mis en place une politique de développement de chaires, permettant d'associer les partenaires de la Fondation à des programmes de recherche : cette diversification d'actions est nécessaire et démontre la dynamique dans laquelle la Fondation s'est engagée.

2013 verra naître un nouveau site internet de la FUdA : l'ergonomie intuitive et l'architecture apurée permettront une immersion totale dans l'univers de la Fondation. L'un des objectifs de ce site Internet sera de permettre le don en ligne.

D'un point de vue structurel, une personne sera, dès janvier 2013, totalement dédiée à la gestion administrative de la FUdA. Elle gèrera également l'aspect financier avec le soutien de la Direction des affaires financières de l'Université d'Auvergne. Ce sera également l'occasion de mettre en place les outils pour une gestion optimum : procédures de fonctionnement et fundraising, tableaux de bord, données statistiques permettant un suivi chiffré, etc.

# MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT...

La Fondation de l'Université d'Auvergne remercie chaleureusement les membres du Conseil de gestion ainsi que l'ensemble des mécènes pour leur engagement et leur soutien.



... SANS OUBLIER LES DONATEURS "PARTICULIERS".



